

Invitation

Invitation au workshop :

La TVA dans les transactions en chaîne et triangulaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE

Qu'est-ce qui est actuellement important à savoir pour un fournisseur suisse ou de l'UE et comment se préparer au changement à venir du système TVA européen ?

Quels changements entreront en vigueur **le 1^{er} janvier 2020** (mot clé : « Quick Fixes ») ?

Date : 13 novembre 2019
De 8h30 à environ 16h00

Hotel Alpha-Palmiers
Rue du Petit-Chêne 34
CH-1003 Lausanne

Partenaire de l'événement :

- FZV (Fachzirkel für Verzollung und internationalen Warenverkehr)
- STELOG SA
- vnl Suisse



Contenu de l'événement

Vous obtenez un aperçu de la loi en vigueur et des conditions cadres de la réforme du système européen de la TVA.

Exemples et expériences pratiques de traitement d'opérations en chaîne et triangulaires.

Une **entreprise suisse** ou de l'**UE** agit en tant qu'**intermédiaire** et fait livrer la **merchandise commandée** par son fournisseur (européen) **directement à son client** à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, ou le client va la chercher chez le fournisseur.

Vous obtenez un aperçu complet des conséquences sur la TVA lors d'une opération en chaîne et des constellations complexes de livraison.

Vous pouvez travailler vous-même sur des opérations à titre d'exemples et recevez des réponses détaillées. Naturellement, vous pouvez poser des questions concrètes liées à votre travail de tous les jours.

Le traitement de la TVA dans le cas des services ou de livraison d'ouvrages (montage, construction) n'est pas au menu de la journée.

Aperçu sur les changements entrant en vigueur dans l'UE le 1^{er} janvier 2020 :

Premier points importants des nouvelles règles

- Nouvelles règles concernant les livraisons à l'intérieur de l'UE (no IDE TVA et ZM deviendront plus importants !)
- Renforcement des obligations de justification lors d'une livraison de marchandise à l'intérieur de l'UE
- Règles simplifiées lors d'une livraison dans un stock en consignation
- Nouvelles règles pour les opérations en chaîne à l'intérieur de l'UE
- Aperçu sur le système définitif pour le commerce dans l'UE

Programme

Objectifs pour les participants

La formation est un workshop d'un jour orienté sur le participant et la pratique.

Dans la matinée, **les conditions cadres en vigueur et futures de la TVA** seront expliquées.

Dans l'après-midi, **des cas pratiques de la loi en vigueur actuellement** seront traités et discutés.

Les participants ont la possibilité de poser des **questions concrètes** lors du workshop.

Une **documentation détaillée** (présentation générale et des questions y compris les solutions détaillées) servant comme ouvrage de référence sera distribuée.

Programme de la journée en détail

8h30	Arrivée et accueil
8h45	Salutations et organisation de la journée
9h00	Livraisons transfrontalières de marchandises <ul style="list-style-type: none">• Principes relatifs à l'exportation de marchandises• Pratique administrative en matière d'exportation• Aperçu des principes de la TVA européenne• Importation dans l'UE, conditions de livraison (Incoterms®)
10h15	Pause
10h30	TVA européenne lors d'opérations en chaîne et triangulaires <ul style="list-style-type: none">• Assujettissement à la TVA dans l'UE et conséquences légales pour les entreprises• Taux d'imposition• Structure du numéro d'identification TVA (no IDE TVA)• La livraison exonérée à l'intérieur de l'UE• L'imposition des opérations à l'intérieur de l'UE• Obligations de déclaration (déclarations résumées et Intrastat)• Dédouanement UE et numéro EORI• Principes d'opérations en chaîne• Opérations triangulaires à l'intérieur de l'UE et simplifications
12h00	Repas de midi
13h30	Aperçu sur la réforme du système de la TVA de l'UE entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020 Études de cas selon la loi en vigueur Études de cas pratiques d'opérations en chaîne transfrontalières à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, exportation ou importation vers l'UE (les participants traitent indépendamment des exemples, puis les discuteront dans le groupe).
env. 14h45	Pause
15h00	Poursuite des études de cas selon la loi en vigueur avec discussion finale des questions des participants
env. 16h00	Fin du séminaire

Informations

Responsables et référents



Responsable de la manifestation :
Stéphane Stegmüller, STELOG SA

Référent :
Emmanuel Cotessat, Sté d'Avocats, Avocat - Associé / Partner

Inscription

Veillez envoyer votre inscription jusqu'au **13 septembre 2019**
events@stelog.ch.

- Je participe à la manifestation.
- Je ne peux malheureusement pas participer.

Les personnes suivantes participeront. Veuillez s'il vous plaît indiquer le nom de votre société et les participants.

Société :

Participant 1 :

Participant 2 :

Participant 3 :

Le nombre de participants est limité à 18 personnes.
Les participants seront inscrits dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Frais

Le prix de la manifestation s'élève à CHF 850.-.

Pour les membres du FZV ou vnl Suisse: CHF 750.-.

Les frais de participation incluent tous les coûts de la manifestation y compris les repas et la documentation.

Si vous ne pouvez pas y assister, il n'est pas possible de retirer votre inscription après la date limite d'inscription. Les frais d'inscription ne sont pas remboursés, mais une autre personne peut participer à la manifestation.

Lieu

Hotel Alpha-Palmiers
Rue du Petit-Chêne 34 CH-1003 Lausanne

Nous sommes impatients de vous accueillir à cette occasion !